

Vue 13 : Prise de vue depuis la limite nord de Clussais

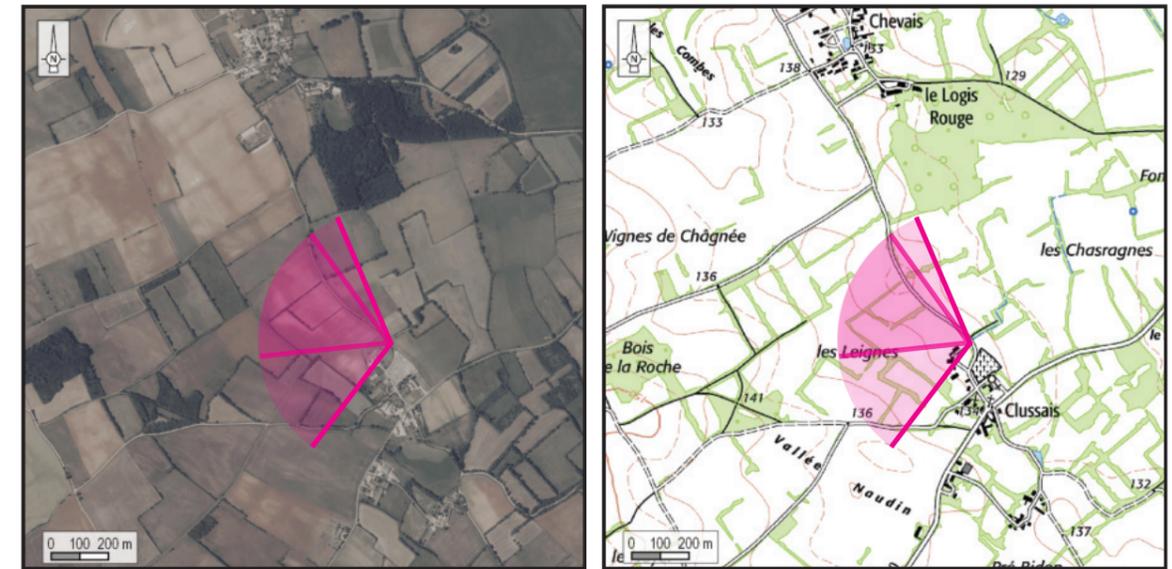
Enjeux : Relations avec les structures paysagères / lieux de vie / patrimoine

Au nord du village de Clussais, le réseau bocager est assez développé mais essentiellement composé d'une strate buissonnante et arbustive, ce qui permet de distinguer des éléments assez lointains du paysage. Le point de vue est localisé dans le périmètre de protection de l'église du village, classée monument historique et située dans le village de Clussais. Le cimetière, accolé à cette dernière, se trouve derrière la prise de vue.

Quelques pales d'éoliennes qui émergent au-dessus de la trame végétale peuvent être perceptibles, selon le positionnement de l'observateur. Aucune covisibilité n'est possible avec l'église qui est située au sud du point de vue.

L'impact est très faible.

Localisation de la prise de vue



Orthophotographie 1 / 25 000

Fond IGN 1 / 25 000

Vue panoramique de l'état initial (angle de vue 120°)



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert II étendu : 423321,6 / 2135668,5
 Date et heure de la prise de vue : 14/02/2019 à 13:04
 Focale : 52 mm, équivalent 24 x 36
 Azimut vue réaliste : 294°
 Angle visuel du parc : 1,4°
 Eolienne la plus proche : E3, à 6 344 m

Vue panoramique noir et blanc avec esquisse du projet (angle de vue 120°)

